

**OBJET** Remplacement d'un membre et actualisation de la composition de la Commission communale d'Accessibilité (CCA)  
Article L. 2143-3 du Code général des Collectivités territoriales

Par Délibération n° 14/2-02 du 12 avril 2014 modifiée par Délibération n° 14/4-34 du 28 juin 2014, vous avez procédé à la composition de la Commission communale d'Accessibilité, introduite par la Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées (article 46), ainsi qu'il suit :

<b>Président</b> ANNETTE Gilbert	<b>Membres du Conseil municipal</b> EUPHRASIE Didier HOARAU Brigitte FONTAINE Gabrielle ESPERET Jean-Pierre HOARAU Serge
	<b>Représentant d'usagers</b> DRULA Chantal <i>Flours des Champs</i>
	<b>Représentants d'associations</b> MULLER Richard <i>TEC-TEC DV</i> PREVOST Martine <i>ARM</i> SMITH Pascal <i>Association des Sourds</i> DORO Françoise <i>ARIAPH</i> CAZANOVE Rachel <i>Avec</i> MAILLOT Jean-Marc <i>CRSA</i>

Flours des Champs

TEC-TEC DV

ARM

Association des Sourds

ARIAPH

Avec

CRSA

club de troisième Age

Déficients visuels

Association réunionnaise contre les Myopathies

Fédération des Sourds de l'Océan Indien (FESOI)

Association réunionnaise pour l'Insertion  
par l'Accompagnement des Personnes en situation de Handicap

Collectif

Comité régional du Sport adapté

Il vous est proposé aujourd'hui :

1° de procéder au remplacement au collège des membres du Conseil municipal au sein de la CCA de Monsieur ESPERET Jean-Pierre, démissionnaire de son mandat électif ;

2° de prendre acte de l'actualisation de la composition des collèges des représentants d'usagers et d'acteurs économiques et des représentants des personnes handicapées et âgées, comme indiqué ci-après.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20180427-182027B-DE  
Date de télétransmission : 11/05/2018  
Date de réception préfecture : 11/05/2018

<b>Représentant d'usagers et d'acteurs économiques</b>	
MUSSARD Emmanuelle	<i>CRC</i>
GENCE Joël	<i>LM Distribution</i>
<b>Représentants de personnes handicapées et âgées</b>	
RAMDIALE Christian	<i>ARIAPH</i>
LEBON Roselyne	<i>Association Collectif Avec</i>
MAILLOT Jean-Marc	<i>LRSA</i>
MULLER Richard	<i>Association Valentin HAÛY</i>
PREVOST Martine	<i>AFM-Téléthon Réunion</i>
VARONDIN Jean	<i>Association RESO</i>
DRULA Chantal	<i>Club de troisième âge « Amilié »</i>

CRC	Caisse réunionnaise complémentaire
ARIAPH	Association réunionnaise pour l'insertion par l'Accompagnement des Personnes en situation de Handicap
LRSA	Ligue réunionnaise du Sport adapté
HAÛY	association d'aide aux aveugles et aux malvoyants (prononcer A-U-Y)
AFM	Association française contre les Myopathies
RESO	Rassemblement Entendants Sourds offensifs

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20180427-182027B-DE  
Date de télétransmission : 11/05/2018  
Date de réception préfecture : 11/05/2018

**OBJET**      **Remplacement d'un membre et actualisation de la composition de la Commission communale d'Accessibilité (CCA)**  
Article L. 2143-3 du Code général des Collectivités territoriales

---

### LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 (article 46) pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, modifiée par la Loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 (article 21) relative à l'adaptation de la société au vieillissement ;

Vu la Délibération n° 14/2-02 du 12 avril 2014 portant composition des Commissions, dont la Commission communale d'Accessibilité (IV) ;

Vu la Délibération n° 14/4-34 du 28 juin 2014 portant remplacement de membres de la CCA ;

Vu le RAPPORT N°18/2-027 du MAIRE ;

Vu le rapport présenté par Monsieur LOWINSKY Jacques - 1er adjoint au nom de la commission « Affaire Générale / Entreprise Municipale » ;

Sur l'avis favorable de ladite commission ;

### APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE DES VOTANTS

#### ARTICLE 1

En application de l'article L. 2121-21 alinéa 4 du CGCT, approuve le remplacement au sein de la Commission communale d'Accessibilité de Monsieur ESPERET Jean-Pierre (démissionnaire du Conseil municipal) par Madame SUDNIKOWICZ Christiane.

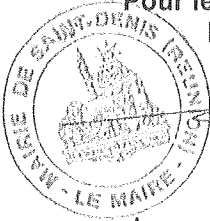
#### ARTICLE 2

Prend acte de l'actualisation de la composition des collèges des représentants d'usagers et d'acteurs économiques et des représentants des personnes handicapées et âgées, comme indiqué ci-après.

<p>MUSSARD Emmanuelle GENCE Joël</p>	<p><b>Représentant d'usagers et d'acteurs économiques</b>  CRC LM Distribution</p>
<p>RAMDIALE Christian LEBON Roselyne MAILLOT Jean-Marc MULLER Richard PREVOST Martine VARONDIN Jean DRULA Chantal</p>	<p><b>Représentants de personnes handicapées et âgées</b>  ARIAPH Association Collectif Avec LRSA Association Valentin HAÛY AFM-Téléthon Réunion Association RESO Club de troisième âge « Amitié »</p>

CRC	Caisse réunionnaise complémentaire
ARIAPH	Association réunionnaise pour l'Insertion par l'Accompagnement des Personnes en situation de Handicap
LRSA	Ligue réunionnaise du Sport adapté
HAÛY	association d'aide aux aveugles et aux malvoyants (prononcer A-U-Y)
AFM	Association française contre les Myopathies
RESO	Rassemblement Entendants Sourds offensifs

**Pour le Maire absent  
Le 1er Adjoint**



Jacques LOWINSKY

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20180427-182027B-DE  
Date de télétransmission : 11/05/2018  
Date de réception préfecture : 11/05/2018